

VÉRIFICATION DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Date du ou des contrôle(s): Installateur: Contrôle réalisé par: Vérification de l'exécution suite Contre-visite suite à demande d	• •	
 COLLECTE DES EAUX USÉES Accès possible par un regard ou un té de visite ? Couvercle sécurisé (poids suffisant ou dispositif de sécurisation) ? Pente des canalisations suffisante pour permettre un bon écoulement ? Ensemble des eaux usées raccordé au(x) système(s) de prétraitement/traitement primaire ? Eaux pluviales séparées des eaux usées ? Remarques éventuelles : 		Point conforme à la règlementation en vigueur sur la base du projet validé Oui Non NV Oui Non NV Oui Non NV Oui Non NV
INSTALLATION AVEC TRAITEMENT PAR MASSIF RECONSTITUÉ PRÉTRAITEMENT ET/OU TRAITEM		
☐ Bonne accessibilité aux ouvrages☐ Bac à graisse	Volume : <mark></mark> m³ a sortie des eaux ménagères et la fosse toutes	□ Oui □ Non □ NV □ Oui □ Non □ NV
☐ Fosse toutes eaux ☐ Préfiltre (décolloïdeur) Est-il intégré à la fosse ? Matériau filtrant :	Volume : m ³ Volume : m ³ □ Oui □ Non	□ Oui □ Non □ NV □ Oui □ Non □ NV
Décanteur primaire Autres dispositifs		□ Oui □ Non □ NV
□ Fosse d'accumulation□ Fosse chimique□ Dégrilleur□ Toilettes sèches	Volume : m³ Volume : m³	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
Remarques éventuelles :		

TRAITEMENT SECONDAIRE Type de filière ☐ Tranchées d'infiltration Lit d'épandage ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Lit filtrant vertical non drainé Lit filtrant vertical drainé Lit filtrant sur massif de zéolithe Lit filtrant à flux horizontal ☐ Tertre d'infiltration Regard/Boîte de répartition ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Présence ? Bonne accessibilité ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Écoulement correct (équirépartition des effluents) ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Alimentation de chaque tuyau d'épandage de manière indépendante ? Regard(s)/Boîte(s) de bouclage ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Présence ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Nombre : ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Bonne accessibilité ? Regard/Boîte de collecte (filières drainées) ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Présence ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Bonne accessibilité ? Système de traitement • Matériaux réglementaires (graviers lavés stables à l'eau/sable siliceux ☐ Oui ☐ Non ☐ NV lavé)? Tés ou regards accessibles ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Présence d'un géotextile et/ou de géogrille(s) ? Cas des tranchées ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Profondeur du fond de fouille inférieure à 1 m? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Longueur d'une ligne de tuyau inférieure à 30 m? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Épaisseur de graviers de 20 cm minimum sous les tuyaux ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Espacement minimum d'1 m de sol naturel entre tranchées ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Largeur des tranchées de 0,50 m minimum ? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV • Diamètre des tuyaux d'épandage de 100 mm minimum ? Cas du lit filtrant vertical non drainé ou tertre d'infiltration • Épaisseur de sable de 70 cm sous la couche de graviers ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Cas des filières drainées • Tuyaux de collecte disposés en quinconce sous les tuyaux d'épandage? ☐ Oui ☐ Non ☐ NV Respect des distances minimales recommandées*? Oui Non * distances conseillées par la norme DTU entre le système et l'habitat ou construction comportant des fondations, les limites de parcelles, etc. (5 m/ouvrages fondés et 3 m/limites séparatives) Observations de terrain :

VENTILATION	
Présence d'une ventilation primaire (entrée d'air) ?	☐ Oui ☐ Non ☐ NV
Si oui : - est-elle située en hauteur ?	🗆 Oui 🗖 Non 🚨 NV
Présence d'une ventilation secondaire (sortie d'air) ?	🗖 Oui 🗖 Non 🗖 NV
Si oui : - est-elle située en hauteur ?	🗖 Oui 🗖 Non 🗖 NV
- se situe-t-elle 40 cm au-dessus du faîtage du toit	
(recommandation norme DTU) ?	
 type d'extracteur :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV
- le diametre des canalisations est-il d'ad mons 100 mm :	
POSTE DE RELEVAGE (le cas échéant)	
Implantation dans la filière :	□ Oui □ Non □ NV
La pompe de refoulement est-elle installée correctement (essai en eau) ? Si oui : - Présence d'une alarme de défaut ?	d Our d Norr d NV
- Présence d'un clapet anti retour ?	
Remarques éventuelles :	
remarques eventuenes :	
► CHASSE AUTOMATIQUE – Auget basculant/Chasse à auget (le cas échéar	nt)
Implantation dans la filière :	
La chasse automatique est-elle installée correctement (essai en eau) ?	☐ Oui ☐ Non ☐ NV
Volume de la bâchée : litres	
Remarques éventuelles :	
INSTALLATIONS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIÈRES	
INSTALLATIONS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIÈRES AGRÉÉES	
AGRÉÉES ► DISPOSITIF INSTALLÉ	□ Oui □ Non □ NV
AGRÉÉES ► DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	□ Oui □ Non □ NV
AGRÉÉES ► DISPOSITIF INSTALLÉ	□ Oui □ Non □ NV □ Oui □ Non □ NV
AGRÉÉES DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
AGRÉÉES DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV
AGRÉÉES DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
AGRÉÉES DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
AGRÉÉES DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé : Titulaire de l'agrément : Numéro national d'agrément : Capacité de traitement : Type de filière agréée : Filtre compact (zéolithe, coco, laine de roche, etc.) Filtre planté (roseaux) Culture libre (boues activées ou SBR) Culture fixée	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
AGRÉÉES DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé : Titulaire de l'agrément : Numéro national d'agrément : Capacité de traitement : Type de filière agréée : Filtre compact (zéolithe, coco, laine de roche, etc.) Filtre planté (roseaux) Culture libre (boues activées ou SBR) Culture fixée	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	Oui Non NV Oui Non NV Oui Non NV
DISPOSITIF INSTALLÉ Dénomination commerciale du dispositif agréé :	Oui Non NV Oui Non NV Oui Non NV

► CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

Selon les préconisations de l'avis relatif à l'agrément publié au JORF. Respect des conditions de mise en œuvre pour enterrer le dispositif (hauteur maximale de remblai, en présence d'une nappe phréatique permanente ou temporaire, etc.) ?	□ Oui □ Non □ NV
Accessibilité des tous les équipements électromécaniques (le cas échéant) ? Écoulement correct des eaux ?	□ Oui □ Non □ NV □ Oui □ Non □ NV
Bonne accessibilité aux ouvrages ? Respect de la ventilation du dispositif ? Mise en service du dispositif (raccordement électrique réalisé) ?	□ Oui □ Non □ NV □ Oui □ Non □ NV □ Oui □ Non □ NV
ÉVACUATION DES EAUX USÉES TRAITÉES	
□ Par infiltration dans le sol en place □ Tranchée(s) d'infiltration □ Tranchée(s) d'irrigation Longueur =	☐ Oui ☐ Non ☐ NV
Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel Fossé existant : Cours d'eau, mare, étang, etc. :	Oui Non NV Oui Non NV Oui Non NV
Par rejet dans un puits d'infiltration Si oui : - surface latérale étanche depuis la surface jusqu'à au moins 50 cm	☐ Oui ☐ Non ☐ NV ☐ Oui ☐ Non ☐ NV
au-dessous du tuyau d'arrivée ? - remplissage en graviers 40/80 ou approchant ? - déversement des eaux traitées éloigné de la paroi ? - puits recouvert d'un tampon ? Écoulement correct des eaux ?	☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ NV☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ Oui ☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ Oui ☐ Non ☐ NV☐ Oui ☐ Non ☐ N
Bonne accessibilité aux ouvrages ?	☐ Oui ☐ Non ☐ NV
Remarques éventuelles :	
► IMPLANTATION DE L'INSTALLATION	
Respect des distances minimales réglementaires (puits, captages, règlement local, etc.) ?	☐ Oui ☐ Non ☐ NV

VOLET 2 Conclusion du SPANC sur la conformité des travaux exécutés

☐ INSTALLATION CONFORME Les prescriptions techniques réglementaires en vigueur sont respectées		
☐ INSTALLATION NON CONFORME Les prescriptions techniques réglementaires en vigueur ne sont pas respectées		
Modifications à réaliser / Commentaires :		
Date de la contrevisite :		
Fait à :, le		
Nom du Technicien :		
Signature		



Il faudra veiller au bon entretien de l'installation (nettoyage du préfiltre, vidange*, curage des canalisations, etc.) afin d'en pérenniser le bon fonctionnement.

Il est rappelé que toute intervention (hors entretien) sur le système d'évacuation et de traitement des eaux usées doit faire l'objet d'un accord préalable puis d'un contrôle de mise en œuvre de la part du SPANC.

*seul un vidangeur agréé (liste disponible en préfecture) est autorisé à réaliser les vidanges de votre installation.